

**TOURISME DE SAVOIR-FAIRE :
SENSIBILISER LES ENTREPRISES À L'OUVERTURE AU PUBLIC**

PRESENTATION ENTREPRISE ET DECOUVERTE

Entreprise et Découverte est l'Association Nationale de la Visite d'Entreprise. L'association travaille en partenariat étroit avec les ministères (économie, affaires étrangères et culture), les professionnels du tourisme (ADN Tourisme, Atout France...), les territoires et un réseau d'entreprises et d'organisations professionnelles, partenaires très impliqués.

Entreprise et Découverte répond à 3 grandes missions :

- La communication (ex. son site internet www.entrepriseetdecouverte.fr, la publication de Guides du Routard de la visite d'entreprise) ;
- La fédération (ex. ses Rencontres nationales) ;
- L'ingénierie (conseil, accompagnement dans la réalisation de projet, formation).

Entreprise et Découverte est organisme de formation certifié par Qualiopi sous le numéro d'activité 11756320075. L'activité de formation est exonérée de TVA.

PROGRAMME DE FORMATION

I. Le public visé prioritairement

La formation est réalisée auprès des acteurs du territoire en charge du tourisme : Offices de tourisme, services tourisme des collectivités, agences départementales du tourisme, etc

II. Les objectifs pédagogiques

La formation a pour objet de :

- Encourager les entreprises de votre territoire à s'ouvrir au public
- Les aider à trouver le bon modèle de visite d'entreprise et à gérer les contraintes
- Comprendre votre rôle pour accompagner ce développement

L'objectif est de permettre aux acteurs du territoire d'aider les entreprises à s'engager dans la visite d'entreprise

- Comprendre **les enjeux** de la visite d'entreprise
- Identifier les **entreprises captives** du Tourisme de savoir-faire
- Connaître les **différents modèles de développement**
- Maîtriser la **réglementation** et la gestion des contraintes
- Appréhender le **rôle des institutionnels** du tourisme dans la création de cette nouvelle offre

III. Les conditions pratiques

La durée totale de la formation est de 3h.

Le nombre d'entreprises est limité à 5 entreprises minimum et 10 entreprises maximum pour une meilleure interaction pendant la formation.

La formation est dispensée en mode visioconférence.

Inscription à : formation@entrepriseetdecouverte.fr

IV. Le tarif

Le tarif de la formation est de 195€ par personne

La TVA ne s'applique pas aux formations dispensées par Entreprise et Découverte